

Information pour les cours d'été 2018

Endroit : **École secondaire Philemon Wright**

80 Daniel Johnson Blvd, Gatineau, QC J8Z 1S3

819-776-3158 EXT 4207 ****LE TÉLÉPHONE SERA SEULEMENT EN SERVICE LE 29 JUIN!*

Directrice : Betsy Murphy summerschool@wqsb.qc.ca

Dates d'inscription à l'école secondaire Philemon Wright

(paiement: comptant et interac seulement)

DATES D'INSCRIPTION

Ⓞ Pour les classes 7-8-9-10-11, tutorats et examens d'anglais, de français et de mathématiques qui ne sont pas des MINISTRIELS

Le mercredi le 4 juillet 2018 de 10h à 18h

Le jeudi le 5 juillet 2018 de 10h à 18h

Le vendredi 6 juillet 2018 de 10h à 18h

INSCRIPTION POUR TOUS LES TUTORATS DE COURS MINISTERIELS et REPRISES D'EXAMENS:

Le jeudi le 12 juillet 2018 de 10h à 16h

Le vendredi 13 juillet 2018 de 10h à 16h

À NOTER [si possible]:

- L'inscription doit se faire en personne pour une reprise d'examen ou un tutorat.
- C'est obligatoire d'apporter votre bulletin de la 2^e étape ou, si possible, le bulletin final afin de confirmer votre éligibilité. Sans ce dernier, vous ne serez pas admissible.
- Pour les cours de niveau secondaire 5, veuillez apporter votre relevé de notes du Ministère de l'Éducation afin de confirmer votre inscription.
- Pour les élèves qui feront une reprise d'examen à un endroit différent, veuillez vous assurer des heures et des dates lors de votre inscription. (Dr. Wilbert Keon, Golden Valley, Noranda, G. Theberge et l'école secondaire Pontiac)

Tutorat offert

Voici les tutorats offerts ainsi que les dates et les heures à l'école secondaire Philémon Wright à Gatineau (secteur Hull). Ces cours sont offerts à tous les élèves de la région qui répondent aux critères d'éligibilité. Les tutorats pour lesquels il n'y aura pas assez d'élèves inscrits seront annulés.

	Dates	Heures	Examens
Secondaire 1 Mathématiques 563-106	16 au 26 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 36 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	27 juillet 9h à 12h (C2 Examen) 30 juillet 13h à 15h (C1 Examen)
Secondaire 2 Mathématiques 563-212	16 au 26 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 36 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	27 juillet 9h à 12h (C2 Examen) 30 juillet 13h à 15h (C1 Examen)
Secondaire 3 Mathématiques 563-306	16 au 27 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 40 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	30 juillet 9h à 11h (C1 Examen) 31 juillet 9h à 12h (C2 Examen)
Secondaire 3 Histoire 587-304	16 au 27 juillet (en semaine seulement) *matin	Tutorat : 30 heures (3 heures par jour) 9h à 12h20	1 août 13h à 15h
Secondaire 4 Histoire et citoyenneté 587-404	16 au 27 juillet (en semaine seulement) *matin ou après midi	Tutorat : 30 heures (3 heures par jour) 12h30 à 15h30	1 août 13h à 16h
Secondaire 4 Sciences et technologie 555-410 Sciences appliquées et technologie 557-410	26 juillet au 2 août (les matins ou les après-midis de la semaine, l'horaire sera donné à l'inscription)	Tutorat : 20 heures (2.5-3 heures par jour) 9h à 12h20 ou 13h à 15h30	examen de laboratoire 3 août 13h à 14h examen théorique 3 août 9h à 12h
Secondaire 4 Mathématiques <i>CST</i> 563-414	16 au 27 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 40 heures (4 heures par jour) 9h à 12h20 ou 13h à 15h30	30 juillet 13h à 15h (C1 Examen) 31 juillet 9h à 12h (C2 Examen)
Secondaire 4 Mathématiques <i>SN</i> 563-426	9 au 13 juillet (en semaine seulement)	Cours de révision : 25 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	30 juillet 13h à 15h (C1 Examen) 31 juillet 9h à 12h (C2 Examen)
Secondaires 1-2-3 Français	9 au 13 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 20 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	16 juillet 13h à 15h Communication orale et écrite 17 juillet 13h à 15h Production écrite *Interaction (temps alloué à chaque élève)
Secondaires 4-5 Français	16 au 27 juillet (en semaine seulement)	Tutorat : 30 heures (3 heures par jour) 9h à 12h20	*634-520 27 juillet 9h à 12h 2 août 9h à 11h Communication orale et écrite 2 août 13h à 15h Production écrite Interaction (temps alloué à chaque élève)
Secondaires 1-2-3 Anglais	9-10-11 juillet	Tutorat : 12 heures (4 heures par jour) 9h à 13h10	12 juillet 13h à 16h Lecture 13 juillet 13h à 16h Écriture 26 juillet

*** **Critères d'éligibilité:** Élève ayant eu un échec une cours de secondaire 1-2-3-4-5 ou ayant passé son cours et désirant améliorer son résultat

Coûts des cours d'été et des examens de reprise

Paiement : comptant ou Interac/ Aucun chèque personnel ne sera accepté.

Cours	Formule	Coût
Secondaires 1-2-3 Français	Tutorat (20 heures)	\$200.00 (inclus l'examen final)
Secondaires 4-5	Tutorat (30 heures) (inclus l'examen final)	\$240.00 (inclus l'examen final)
Secondaires 1-2-3 Anglais	Tutorat (12 heures)	\$250.00 (inclus l'examen final)
Secondaires 1-2 Mathématiques	Tutorat (36 heures)	\$200.00 (inclus l'examen final)
Secondaires 3/4 Mathématiques 9 ou 10 CST	Tutorat (40 heures)	\$280.00 (inclus l'examen final)
Secondaire 4 Mathématiques SN	Cours de révision (25 heures)	\$300.00 (inclus l'examen final)
Secondaires 3 et 4 Histoire et citoyenneté	Cours de révision (30 heures chacun)	\$220.00 (inclus l'examen final)
Secondaire 4 Sciences et technologie	Cours de révision (20 heures)	\$250.00 (inclus l'examen final)
Examen	Formule	Coût
Reprise d'examen final	Examens certifiés <ul style="list-style-type: none"> • Sec. 4 Mathématiques • Sec. 4 Histoire • Sec. 4 Sciences • Sec. 5 Anglais • Sec. 5 Français 	0\$
Reprise d'examen final	Autres examens	100\$ par cours (Pour le français, le coût comprend toutes les parties de l'examen.)

Reprise d'examens finaux

En plus de ces cours offerts, il y aura une reprise pour les examens suivants :

- secondaire 3 : science
- secondaire 4 : option sciences (sciences et technologie de l'environnement, sciences et l'environnement)
- secondaire 5 : anglais, mathématiques, chimie 504 et physique 504

Ces reprises d'examen sont offerts aux élèves ayant échoué leur cours ou désirant améliorer leur résultat. Pour être éligible à une reprise d'examen, l'élève doit avoir suivi ce cours auparavant.

Ces reprises d'examen auront lieu du **30 juillet au 3 août 2018**. L'horaire d'examens sera disponible sur le site de la Commission scolaire Western Québec. Au cours de son inscription, l'élève recevra son horaire. Pour plus d'informations, assurez-vous d'aller consulter le site Internet de la CSWQ ou de contacter la directrice des cours d'été.

Crédits requis

L'élève doit avoir accumulé 54 crédits, dont 20 provenant de la cinquième année du secondaire.

Voici les crédits obligatoires:

- secondaire V anglais (6 crédits)
- secondaire V français (4 crédits)
- secondaire IV mathématiques (4 crédits ou 6 crédits)
- secondaire IV sciences et technologie (4 crédits) ou sciences appliquées† (6 crédits)
- secondaire IV histoire et citoyenneté (4 crédits)
- secondaire IV arts (2 crédits)
- secondaire V éthique et culture religieuse ou éducation physique (2 crédits)

Dates de réception des notes finales des cours de juin 2018

Les résultats de secondaire 4 en mathématiques, histoire, sciences ainsi que les résultats en secondaire 5 en anglais et en français sont des notes uniformes du Ministère de l'Éducation, des Sports et des Loisirs (MESL) en juin. Les notes de l'école pour ces cours sont déterminées par le Ministère de l'Éducation et la note finale provient du Ministère également et non de l'école. Par conséquent, la note finale de juin pour ces cours n'est pas inscrite au bulletin final de l'école, mais bien sur le relevé de notes du Ministère que vous devriez recevoir durant la première semaine du mois de juillet.

L'école est responsable des autres cours qui n'ont pas été mentionnés ci-dessus. Le résultat se trouve déjà sur le relevé de notes final de juin que vous devriez recevoir durant la première semaine du mois de juillet. Cependant, certains élèves pourraient avoir besoin de s'inscrire aux cours d'été avant de savoir s'ils ont réussi ou non le cours. Advenant le cas où un élève se serait inscrit à un cours d'été et qu'il apprendrait par la suite, via le relevé de notes de l'école ou via le relevé du Ministère, que le cours n'est plus nécessaire, il pourra obtenir un remboursement partiel.

Politique de remboursement et de présence

Remboursement complet - Si un cours d'été est annulé

Remboursement partiel

Si un élève s'inscrit à un cours d'été et qu'il apprend qu'il a bel et bien réussi le cours, il y aura un remboursement pour ce cours. Cependant, un montant de 25\$ sera retenu pour des frais administratifs.

Aucun remboursement

Il n'y aura aucun remboursement si un élève abandonne (ou s'il est expulsé de son cours d'été) pour toute autre raison que celles mentionnées ci-dessus. Les frais d'examen finaux de reprise ne sont pas remboursables.